

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

Le groupe COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 mai 2005. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, la société d'expertise comptable FINOR.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Référence <u>comptes</u>	Décembre	
			2004	2003
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles	A1001		423 151	422 356
Moins : amortissements	A1011		(213 475)	(185 663)
			<u>209 676</u>	<u>236 693</u>
Immobilisations propres	A1002		8 066 876	8 214 290
Moins : amortissements	A1012		(1 596 760)	(1 161 635)
	5		<u>6 470 116</u>	<u>7 052 655</u>
Immobilisations destinées à la location	A1003		313 630 936	312 106 575
Moins : amortissements	A1013		(156 521 842)	(159 441 917)
Moins : provisions	A1013		(5 678 543)	(4 200 537)
	6 et 8		<u>151 430 551</u>	<u>148 464 121</u>
Immobilisations financières	7		<u>1 173 829</u>	<u>1 391 355</u>
Total des actifs immobilisés			<u>159 284 172</u>	<u>157 144 824</u>
Autres actifs non courants	A1005-A1015		<u>90 097</u>	<u>91 439</u>
			<u>159 374 269</u>	<u>157 236 263</u>
Clients et comptes rattachés	A1006		19 757 686	18 872 129
Moins : provisions et produits réservés	A1016		(13 270 012)	(11 370 467)
	8		<u>6 487 674</u>	<u>7 501 662</u>
Autres actifs courants	A1007-A1017		2 959 404	2 005 033
Placements et autres actifs financiers	A1008-A1018		914 761	1 112 621
Liquidités et équivalents de liquidités	A1009		3 180 444	2 813 942
TOTAL DES ACTIFS COURANTS			<u>13 542 283</u>	<u>13 433 258</u>
			<u>172 916 552</u>	<u>170 669 521</u>

CIL-(suite)-

		Référence	31 Décembre		
		Notes	comptes	2004	2003
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		P1001		10 000 000	10 000 000
Réserves consolidées		P1002		9 512 545	10 034 161
Actions propres				(141 100)	(141 100)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice				19 371 445	19 893 061
Résultat consolidé		P1005		2 176 087	1 745 422
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9			21 547 532	21 638 483
INTERETS MINORITAIRES					
	10			220 907	233 784
PASSIFS					
PASSIFS NON COURANTS					
Emprunts	11	P1006		84 194 572	71 154 003
Autres passifs financiers		P1007		2 675 017	4 230 931
Provisions				1 103 200	184 215
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS				87 972 789	75 569 149
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés		P1009		5 171 625	5 511 437
Autres passifs courants		P1010		5 347 317	4 911 054
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	P1011		52 656 382	62 805 614
TOTAL DES PASSIFS COURANTS				63 175 324	73 228 105
TOTAL DES PASSIFS				151 148 113	148 797 254
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS					
				172 916 552	170 669 521

CIL-(suite)-

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

		(exprimé en dinar tunisien)	31 Décembre	
	Référence		2004	2003
	Notes	comptes		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing	PR1001		78 298 298	70 500 324
Autres produits d'exploitation			1 726 351	1 515 353
Variation des produits réservés			(359 186)	(566 253)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	C1001		(61 436 621)	(54 005 802)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	13		<u>18 228 842</u>	<u>17 443 622</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	14		<u>(9 150 371)</u>	<u>(9 785 127)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS			<u>231 085</u>	<u>224 493</u>
PRODUITS NETS			<u>9 309 556</u>	<u>7 882 988</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	C1002		(1 771 796)	(1 636 221)
Autres charges d'exploitation	C1005		(940 716)	(827 528)
Dotations aux amortissements	C1003		(493 847)	(499 929)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15 C1004		(3 493 409)	(2 863 056)
Dotations aux autres provisions			0	(54 441)
<u>Total des charges d'exploitation</u>			<u>(6 699 768)</u>	<u>(5 881 175)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			<u>2 609 788</u>	<u>2 001 813</u>
Autres gains ordinaires	PR1005		191 474	231 763
Autres pertes ordinaires	C1007		(69 939)	(27 791)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES			<u>2 731 323</u>	<u>2 205 785</u>
Impôts différés			81 015	170 500
Impôts exigibles	C1008		(649 128)	(638 873)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			<u>2 163 210</u>	<u>1 737 412</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	10		<u>12 877</u>	<u>8 010</u>
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE			<u>2 176 087</u>	<u>1 745 422</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES				

CIL-(suite)-

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	88 447 369	82 180 205
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2 356 899)	(2 326 741)
Intérêts payés	(9 616 149)	(9 925 867)
Impôts et taxes payés	(3 101 885)	(5 280 349)
Autres flux liés à l'exploitation	(7 449 130)	(7 815 347)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>65 923 306</u>	<u>56 831 901</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(82 267 800)	(61 671 892)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 045 308	6 504 350
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(230 866)	(225 399)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<u>613 582</u>	<u>2 236 866</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(74 839 776)</u>	<u>(53 156 075)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(1 448 776)	(1 403 147)
Décaissements suite au rachat des actions propres	0	(47 545)
Encaissements provenant des emprunts	31 434 500	27 000 000
Remboursement d'emprunts	<u>(20 702 296)</u>	<u>(27 420 116)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>9 283 428</u>	<u>(1 870 808)</u>
Variation de trésorerie	<u>366 958</u>	<u>1 805 018</u>
Trésorerie au début de l'exercice	2 813 486	1 008 468
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 180 444	2 813 486

CIL-(suite)-

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE**1.1. Structure juridique des sociétés du groupe**

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

- ◆ La Compagnie Internationale de Leasing « **C.I.L** » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis l'année 1995.

- ◆ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 180.248 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 72,1%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation**2.1. Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

CIL-(suite)-

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (u) :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

CIL-(suite)-

4.1. Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.2. Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.3. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.4. Politique de provisions

Il est constitué annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

CIL-(suite)-

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4-4-2 : Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

4-4-3 : La valeur du matériel en leasing

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

4.5. Impôts différés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Dans ce contexte et notamment en ce qui concerne l'activité de leasing, le bénéfice imposable était calculé, jusqu'à la clôture de l'exercice 1999, sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

CIL-(suite)-

Pour couvrir cette charge, il est procédé à la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 35%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers.

4.6. Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.7. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissement et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	258 033 341	(114 024 286)	144 009 055
- Immobilisations, matériel repris	113 359	(84 319)	29 040
- Immobilisations, contrats suspendus	24 699 610	(12 741 836)	11 957 774
- Immobilisations, contrats échus	29 707 572	(29 671 401)	36 171
- Immobilisations en cours	1 077 054		1 077 054
<u>Totaux</u>	<u>313 630 936</u>	<u>(156 521 842)</u>	<u>157 109 094</u>
- Provisions pour dépréciation		(5 678 543)	(5 678 543)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>313 630 936</u>	<u>(162 200 385)</u>	<u>151 430 551</u>

CIL-(suite)-

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissement et provisions	Valeur nette
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	312 106 575	(159 441 917)	152 664 658
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(4 200 537)	(4 200 537)
<u>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2003</u>	312 106 575	(163 642 454)	148 464 121
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	72 945 616		72 945 616
- Relocations	10 372 774	(3 586 051)	6 786 723
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(55 080 720)	53 395 652	(1 685 068)
- Cessions anticipées	(16 340 535)	10 605 321	(5 735 214)
- Relocations	(10 372 774)	3 941 774	(6 431 000)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		(61 436 621)	(61 436 621)
<u>Provisions nettes de l'exercice</u>		(1 478 006)	(1 478 006)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	313 630 936	(162 200 385)	151 430 551

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 72 945 616 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 55 080 720 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 1 685 068.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 5 735 214 .

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 61 436 621. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE) :

6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 466 796 et une reprise de D: 988 790.

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics	53 689 344	24 407 028
Industrie	76 716 106	35 860 906
Tourisme	25 737 660	14 405 412
Commerces et services	124 011 688	62 902 446
Agriculture	33 476 138	19 533 302
<u>Totaux</u>	313 630 936	157 109 094

6.2 : Analyse par type de matériel :

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements	74 551 611	32 776 021
Matériel roulant	160 220 725	75 201 368
Matériel divers	7 137 109	2 362 698
<u>Sous total</u>	<u>241 909 445</u>	<u>110 340 087</u>
Immobilier	71 721 491	46 769 007
<u>Total</u>	<u>313 630 936</u>	<u>157 109 094</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		2004	2003
Titres de participation	(a)	461 668	434 801
Titres immobilisés		20 000	0
Prêts au personnel		464 219	382 762
Dépôts et cautionnements versés		6 819	61 146
Autres créances immobilisées			
Autres créances immobilisées	(b)	<u>281 323</u>	<u>562 646</u>
<u>Montant brut</u>		<u>1 234 029</u>	<u>1 441 355</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation		(60 200)	(50 000)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés		<u>1 173 829</u>	<u>1 173 829</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation			
Montant net		<u>1 173 829</u>	<u>1 173 829</u>
Provisions pour dépréciation			
<u>Montant net</u>		<u>1 173 829</u>	<u>1 173 829</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2003	434 801	384801	50000
<u>Additions de l'exercice</u>			
-Société l'espoir clinique El Menzah	13600	3400	10200
-B.V.M.T	13267	13267	
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>461668</u>	<u>401468</u>	<u>60200</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite) :

(a) Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2004 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
*Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis	49 407	36 140
*STICODEVAM	13 461	13 461
*IFBT	100	100
*Général Obligataire SICAV	50 100	50 100
*Société L'espoir Polyclinique El Menzah	203 600	190 000
*COS TUNISIE	45 000	45 000
*GABES INVEST SICAR	100 000	100 000
<u>Montant souscrit</u>	<u>461 668</u>	<u>434 801</u>
- Partie non libérée	(60 200)	(50 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>401 468</u>	<u>384 801</u>

(b) : Les créances matérialisées par des billets à ordre s'élèvent à la clôture de l'exercice à D: 562 646, dont D: 281 323 figurent parmi les actifs courants, au niveau de la rubrique "Placements et autres actifs financiers". Elle représentent le reliquat du produit de cession des actions "CIL-IMMOBILIERE" à la société touristique OCEANA.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	7 982 684	7 885 194
- Prélayers à facturer		
- Autres créances	461 870	575 786
<u>Montant brut</u>	<u>8 444 554</u>	<u>8 460 980</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 680 699)	(1 066 747)
- Produits réservés	(1 108 306)	(856 984)
<u>Montant net</u>	<u>5 655 549</u>	<u>6 537 249</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 624 303	9 703 505
- Autres créances	1 688 829	707 644
<u>Montant brut</u>	<u>11 313 132</u>	<u>10 411 149</u>
A déduire :		
- Provisions	(7 742 138)	(6 815 731)
- Produits réservés	(2 738 869)	(2 631 005)
<u>Montant net</u>	<u>832 125</u>	<u>964 413</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>6 487 674</u>	<u>7 501 662</u>

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	889 248	800 507
- Réserve extraordinaire		5 200 000	5 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	547 444	491 488
- Fonds pour risques généraux		0	500 000
- Résultats reportés		325 853	492 166
- Avoirs des actionnaires		(141 100)	(141 100)
		<u>19 371 445</u>	<u>19 893 061</u>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>			
- Résultat net des sociétés intégrés		2 163 210	1 737 412
- Part revenant aux intérêts minoritaires		12 877	8 010
		<u>21 547 532</u>	<u>21 638 483</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)		
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2.176	1.745

(A) Au 31 Décembre 2004, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
Société Générale Financière - Sicaf	2 022 090	20.22%
BIAT	1 233 350	12.33%
Tunisian Travel Service	1 126 100	11.26%
Fime Leasing Spa	1 125 000	11.25%
GAT	720 540	7.21%
INOPLAST	562 460	5.62%
Divers	3 210 460	32.10%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100.00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dans le capital	348 760	348 760
- Dans les résultats reportés	(114 976)	(106 966)
- Dans le résultat de l'exercice	(12 877)	(8 010)
	<u>220 907</u>	<u>233 784</u>
<u>Total des intérêts minoritaires</u>		

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	14 000 000	17 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	3 705 953	3 014 318
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	687 978	687 978
<u>Sous total (voir note 11)</u>	<u>18 393 931</u>	<u>20 702 296</u>
- Billets de trésorerie	25 700 000	28 250 000
- Certificats de leasing	6 101 250	5 081 250
- Lignes d'avance	0	6 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 173 612	2 541 265
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	69 740	113 028
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	167 276	117 319
- Commissions courues sur couverture risque de change	50 574	0
- Banques, découverts	0	456
<u>Total</u>	<u>52 656 382</u>	<u>62 805 614</u>
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	14 000 000	17 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	3 705 953	3 014 318
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	687 978	687 978
<u>Sous total (voir note 11)</u>	<u>18 393 931</u>	<u>20 702 296</u>
- Billets de trésorerie	25 700 000	28 250 000
- Certificats de leasing	6 101 250	5 081 250
- Lignes d'avance	0	6 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 173 612	2 541 265
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	69 740	113 028
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	167 276	117 319
- Commissions courues sur couverture risque de change	50 574	0
- Banques, découverts	0	456
<u>Total</u>	<u>52 656 382</u>	<u>62 805 614</u>

NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Loyers du matériel en leasing		65 713 377	59 425 580
- Loyers de l'immobilier en leasing		12 441 836	10 951 428
- Prélayers		143 085	123 316
		<hr/>	
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>78 298 298</u>	<u>70 500 324</u>
- Intérêts de retard		1 121 804	1 186 544
- Intérêts sur report		57 859	12 300
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles		150 258	76 354
- Autres		396 430	240 155
		<hr/>	
<u>Total des autres produits</u>		<u>1 726 351</u>	<u>1 515 353</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		352 915	387 552
Intérêts de retard antérieurs		305 119	199 396
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(795 513)	(892 245)
Intérêts de retard		(221 707)	(260 956)
		<hr/>	
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>(359 186)</u>	<u>(566 253)</u>
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(61 436 621)	(54 005 802)
		<hr/>	
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>18 228 842</u>	<u>17 443 622</u>
- Encours financiers			
. Au début de l'exercice		141 473 083	148 148 581
. A la fin de l'exercice		143 077 566	141 473 083
. Moyenne	(D)	142 275 325	144 810 832
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C)	16 861 677	16 494 522
- Taux moyen	(C) / (D)	11.85%	11.39%

NOTE 14 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Intérêts des emprunts obligataires	5 265 886	5 484 197
- Intérêts des crédits des banques locales	395 556	731 453
- Intérêts des crédits des banques étrangères	662 493	320 621
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	27 945	49 635
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A) 6 351 880	6 585 906
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	36 349	31 785
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 756 778	3 021 417
- Autres charges financières	5 363	146 018
<u>Total des autres charges financières</u>	2 798 491	3 199 221
<u>Total général</u>	9 150 371	9 785 127
- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	91 856 299	92 276 415
. A la fin de l'exercice	102 588 503	91 856 299
. Moyenne	(B) 92 786 401	92 066 357
- Taux moyen (A) / (B)	6.85%	7.15%

NOTE 15 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2004	2003
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 140 689	4 051 174
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 713 684)	(1 210 289)
- Créances radiées	475 043	22 171
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(408 639)	0
<u>Total</u>	3 493 409	2 863 056

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les Actionnaires,

- 1-** En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité des dirigeants sociaux de la société mère et des sociétés consolidées. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

- 2-** Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 3-** Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- 4-** Les états financiers consolidés ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 172.916.552, et un résultat consolidé de D : 2.176.087.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5-** A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 31 décembre 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 6-** Conformément aux dispositions légales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes consolidés données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 25 Avril 2005

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Les Chalets – Montplaisir - 1082 Tunis

Tel : 71.288.700 – 71.286.682 – Fax : 71.285.613